

Le raz de marée du 9 janvier 1924 à Royan

Cet article a été publié pour la première fois dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie en Saintonge maritime*, n° 13, 1992.

Dans la nuit du 8 au 9 janvier 1924, une tempête exceptionnelle bouleverse les côtes de la France. De Saint-Malo à la pointe du Finistère et jusqu'à Biarritz, la mer a, sur un grand nombre de points, causé des ravages considérables : bateaux à l'ancre coulés ou fracassés, quais défoncés, maisons inondées.

Le littoral breton fut particulièrement touché, notamment à Saint-Guénolé et à Kéerty⁽¹⁾, où la flottille de pêche a été presque perdue. Dans le Morbihan, on n'avait point vu pareil désastre depuis 1877⁽²⁾.

Considérée à l'époque comme un véritable raz de marée, cette tempête n'épargne pas la côte charentaise. De La Rochelle à Royan, une mer déchaînée ravage tout le littoral.

À Royan la tempête dure de deux heures à six heures du matin, mais c'est vers quatre heures qu'elle se fait sentir avec le plus de forces. Dans son édition du dimanche 13 janvier, Le Journal de Royan en fait un compte rendu précis :

« À ce moment (quatre heures du matin) [...] le niveau de la mer s'éleva brusquement de cinq mètres environ : tous les bateaux dans le port rompirent leurs amarres et vinrent se jeter sur les quais, où ils brisèrent une dizaine de bornes en pierre ou en fer ; l'un d'eux défonça le hangar en planches servant de magasin au pilotage. Tous eurent des avaries plus ou moins sérieuses ; par suite d'une voie d'eau, trois d'entre eux coulèrent :

Le *Saint-François*, de Pauillac, patron Moreau ; le *Myosotis*, de Royan, patron Chapeau ; et la gabarre à vapeur *Saintonge*, qui assure le service du transport des marchandises entre Bordeaux et Royan. »

Au premier appel des sirènes et de la cloche d'alarme du port, les équipages accourent⁽³⁾ ; après des efforts surhumains, la plupart des bateaux ramenés par le flot sont de nouveau solidement amarrés ; mais cinq de ceux-ci partent à la dérive, ainsi que tous les canots, et vont s'échouer sur la grande plage. Il s'agit de : *La Magicienne*, patron Rivet, échoué devant les "Autans"⁽⁴⁾ ; *Le Coquelicot*, désarmé ; le *Rosé de France*, patron Brocas, tous deux des pêcheries maritimes ; Le *René*, patron Charles et le *Dupérier de Larsan*, bateau pilote, devant la passerelle du casino municipal.

La tempête passée, on ne peut que constater les dégâts... qui sont considérables.

Aux chantiers maritimes⁽⁵⁾, d'énormes pièces de bois ont été enlevées par les vagues. Un bateau en réparation, le *Ri.ta.po*⁽⁶⁾, a été réduit en morceaux, et seul le moteur est récupérable.

À Foncillon, le remblai de pierres a été partiellement enlevé et une partie de l'établissement de bains détruite. Des chaînes du quai neuf ont été arrachées et le mur longeant les tamaris est démoli.

À proximité de la grande plage, la mer a envahi les boulevards Botton et Lessore ; outre les rues riveraines, les rues de La Tremblade et de la République, sont également, en partie, touchées.

Vers six heures, les vagues en heurtant le parapet du boulevard Botton, recouvraient en retombant, la station du tramway ; de nombreux appartements, magasins et rez-de-chaussée, sont envahis par l'eau. Sur la façade du casino municipal, la balustrade a été enlevée et les jardins sont jonchés de débris. Les pavillons du casino et du syndicat d'initiative sont disloqués.

« Boulevard Frédéric Garnier, les deux assises du mur ont été presque partout renversées, depuis le Family Hôtel, jusqu'à l'octroi de Vallières, et les blocs de pierres lancés par endroits

jusque sur la chaussée. Le mur s'est effondré entièrement devant la villa Uranie sur une trentaine de mètres, et une énorme crevasse s'est produite dans les promenades, jusqu'à la route. Partout, les chaussées ont été ravinées. »⁽⁷⁾

La violence de ce raz de marée fut jugée, à l'époque, sans précédent dans les annales royannaises. Quand la mer se fut retirée, des épaves de toutes sortes jonchaient la plage, les routes et les promenades alentour.

Conséquence, la circulation fut interrompue pendant deux jours... « Les voies ayant été par endroits obstruées par le sable et les pierres, le service de la traversée de Royan à la pointe de Grave est supprimé, ainsi que les transports par gabarres de Bordeaux à Royan. Heureusement, aucun accident de personnes à enregistrer. Deux bateaux pour le sort desquels on avait craint, *L'Angélus*, patron Beaudeau, et *Le Vent*, se sont réfugiés l'un à La Rochelle, l'autre à Bonne-Anse. »⁽⁸⁾

La tempête passée, de nombreuses équipes d'ouvriers ainsi que des soldats du CRIP* de la caserne Champlain, s'emploient rapidement à la remise en état des boulevards et chaussées touchés par les éléments.

Les caves inondées sont rapidement vidées. En quelques jours, l'aspect de la ville redevient normal. Dans la semaine qui suit, le service de la traversée Royan - pointe de Grave reprend.

En ce qui concerne le boulevard Garnier, où les dégâts ont été les plus importants, on espère que les travaux de réfection du parapet et du mur seront rapidement exécutés.

Malgré de nombreuses difficultés, dues au mauvais état de la mer, les opérations de renflouage des bateaux échoués commencent. Le mardi 22 janvier, le *Rosé de France* est remis à flot et entre au port sans problème.

Le dimanche 20 janvier, *Le Journal de Royan* signale que l'émotion causée par cet événement « a été très vive parmi les hôtes d'été ». Dans de nombreuses lettres, ceux-ci demandent l'envoi du journal pour être mis au courant des dégâts, et de ce fait la direction du journal procède à un tirage supplémentaire de cinq cents exemplaires ; l'édition relatant le raz de marée ayant été rapidement épuisée. Dans cette même édition, le journal note que « de tous les points du département et de plus loin même, des visiteurs sont venus en grand nombre, en particulier dimanche, pour juger de l'importance du sinistre ».

RÉPARATIONS ET INDEMNISATIONS... INÉVITABLES CARENCES

Retenu à Paris pour raisons de santé, le Maire de Royan, Paul Métadier,⁽⁹⁾ adresse, par le biais du journal local, une lettre à la population, dans laquelle, tout en regrettant de ne pouvoir entreprendre le voyage de Royan, il assure les sinistrés que sa prochaine sortie sera « pour joindre ses efforts à ceux des parlementaires du département afin de faire accorder à la ville de Royan et à ceux de ses habitants qui ont été éprouvés, les secours du gouvernement ».

De son côté, la mairie communique une note à l'intention des sinistrés « ceux qui désirent obtenir un secours de l'État sont priés de faire estimer approximativement les dégâts subis ; puis d'envoyer leurs dossiers au commissariat de police qui les fera parvenir à la sous-préfecture » et de préciser que « ces dossiers n'auront rien d'officiel et de définitif ».

Suite à ces événements, Royan reçoit la visite de M. Jules Bertrand, député de la Charente-Inférieure, venu se rendre compte des dégâts causés par le raz de marée. Au cours d'une entrevue avec la municipalité, celui-ci donne l'assurance que « toute diligence sera faite pour que les sinistrés soient indemnisés aussi rapidement que possible » et d'ajouter que « dans ce sens il a déjà fait avec ses collègues du département, des démarches auprès du gouvernement ».

Malgré toutes ces assurances, un mois après la catastrophe, tous les problèmes étaient loin d'être résolus. Si tous les travaux qui dépendaient directement de la ville étaient achevés ou sur le point de l'être, notamment à Foncillon et à Pontailac, il n'en était pas de même pour les travaux à la charge d'une autre administration. C'est le cas du boulevard Garnier, toujours pas remblayé, et dont la réparation incombe uniquement au département.

Voyant les choses traîner en longueur, certains commencent à s'impatienter et accusent de négligence, voire d'incompétence, des personnes qui, empêtrées chaque jour dans des formalités de toutes sortes et sans fin, ne sont le plus souvent pour rien dans les carences reprochées.

Autre déconvenue : les indemnisations. Si le parlement a bien voté un crédit de 15 millions, celui-ci n'est pas destiné à la réparation des dommages causés par le raz de marée ; une circulaire ministérielle accorde ces crédits uniquement aux victimes des calamités publiques de l'hiver 1923-1924.⁽¹⁰⁾

Malgré ces avatars et avec l'approche de la saison estivale, chacun de souhaiter que les travaux en souffrance soient enfin entrepris et terminés rapidement « afin que la ville retrouve son aspect habituel et son air de fête pour accueillir ses visiteurs ». Cependant, en ce mois de mai 1924, veille de cette saison estivale tant attendue, la France entrait en période électorale et la campagne battait son plein.⁽¹¹⁾

L'actualité politique éclipsa dans la presse locale (enflammée) la catastrophe subie au cours de l'hiver.

Ces événements d'un autre genre, liés au déchaînement des passions, allaient momentanément (?) détourner les Royannais des désagréments dus à un phénomène atmosphérique aux conséquences désastreuses.

LES CAUSES DE LA TEMPÊTE

Cette tempête était-elle prévisible ? Dans son numéro du 19 janvier 1924, la revue *L'Illustration*, cartes et graphiques à l'appui, apporte quelques précisions à ce sujet.

À l'origine, une perturbation partie des côtes américaines, le 6 janvier, était aussitôt connue de l'Office national météorologique. Les tempêtes parties de l'ouest atlantique s'éteignant parfois en route, l'Office ne pouvait dès ce moment en tenir compte dans ses prévisions.

Cependant, le mardi 8 janvier au matin, l'Office recevait du transatlantique *Paris* le message conventionnel disant que le « paquebot avait traversé la veille à 23 heures la région du minimum barométrique qui était de 713 millimètres. Le message était parti le 8, à une heure du matin. Le bateau se trouvant à 49°5 de latitude nord et 23° de longitude ouest ».

Relativement très bas, ce chiffre de 713 mm fixa les météorologues sur l'importance du phénomène, et à 10 heures du matin l'Office signalait une tempête prochaine sur toutes les côtes de France, celles de la Méditerranée exceptées. Dans la nuit du 8 au 9, la tempête commençait à ravager le littoral atlantique.

RAZ DE MARÉE OU CYCLONE ?

D'après l'article de *L'Illustration*, il fut difficile, à l'époque, de se prononcer à cet égard. Dès la première heure, on crut pouvoir expliquer le phénomène par une secousse sismique. Cette hypothèse, quoique plausible, ne put être infirmée ni confirmée par l'examen du sismographe enregistré à Strasbourg, ni par celui de l'observatoire du parc Saint-Maur.

Le diagramme, enregistré à l'Institut de physique du globe à Strasbourg, dans la nuit du 8 au 9 janvier, et publié en marge de l'article de *L'Illustration*, indique une intense activité microsismique sans doute due aux phénomènes météorologiques en cours cette nuit là.

Dans une lettre adressée à cette même revue, le directeur de cet institut donne quelques précisions sur ce diagramme : « ces petites secousses sismiques qui peuvent avoir eu lieu, sont noyées dans cette agitation permanente extraordinairement intense. C'est un phénomène très rare qui se trouve en relation avec la dépression atmosphérique et la violence des vagues dans le golfe de Gascogne et sur les côtes de l'Atlantique ».

Opinion également partagée par le directeur de l'Institut de physique du globe à l'Université de Paris, qui estime que « s'il y a eu secousse sismique, elle fut très faible et n'est pas reconnaissable » et d'ajouter que « jamais une perturbation microsismique aussi forte n'a été enregistrée à Saint-Maur ». ⁽¹²⁾

ÉCHOS DU RAZ DE MARÉE DANS LA PRESSE LOCALE ET RÉGIONALE

LE PROGRÈS DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE du 12 janvier 1924.

Dans la nuit de mardi à mercredi, par suite de la violente tempête qui soufflait sur nos côtes, un raz de marée formidable a ravagé le littoral de l'océan [...] les vagues ont atteint parfois la hauteur d'un deuxième étage, ont inondé des villas, emporté des murs et jeté de nombreuses barques à la côte ; on a malheureusement des pertes de vies humaines à déplorer sur mer.

Dans notre région, la terre a tremblé à La Rochelle. Aux Sables d'Olonne, on signale des victimes. À Royan, le raz de marée a pris les proportions d'une véritable catastrophe.

De mémoire d'homme, on n'a jamais vu sur notre côte pareil cataclysme [...] c'est un désastre sans précédent.

LE JOURNAL DE MARENNES, dimanche 13 janvier 1924.

L'OCÉAN DÉMONTÉ

Un véritable raz de marée a ravagé toute la côte de Biarritz aux Sables d'Olonne, partout les dégâts sont importants ; à La Rochelle, la mer a submergé le quai Duperré, abîmant les pontons du bateau des îles de Ré et d'Oléron, la digue de Chatellaillon est rompue en trois endroits.

À Royan [...] la mer a envahi les splendides boulevards de la Grande Conche.

[...] Les côtes landaise et basque ont eu à souffrir de la tourmente ; des voies ferrées sont coupées, des maisons enlevées.

Plus près de nous, au Chapus, de nombreuses barques ont été désemparées, les quais submergés et la tempête continue furieuse, l'océan est blanc d'écume.

LA CHARENTE-INFÉRIEURE, n° 4 vendredi 11 janvier 1924.

UN RAZ DE MARÉE

À La Rochelle

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers quatre heures du matin, au milieu d'une furieuse tempête, un raz de marée a sévi sur les côtes de l'Atlantique.

[...] Le sinistre a sévi depuis Brest jusqu'à Biarritz. Les côtes de l'océan sont partout bouleversées.

À La Rochelle, la mer a déferlé jusque sur le quai Duperré [...] quelques bateaux de pêche ont sombré. On n'a heureusement aucun accident de personne à signaler.

Au chantier de construction l'eau a descélé des pavés que les vagues ont roulés jusqu'aux baraquements. La plage a été éprouvée. Les trottoirs en béton qui longeaient les cabines, ont été arrachés par lambeaux et traînés jusqu'au pied du mur qui est en bordure.

À Port-Neuf, petit hameau composé de huttes où vivent de pauvres pêcheurs de coquillages, le spectacle est lamentable. Toutes les chaumières ont été envahies par les vagues, roulant des quantités de galets. Les habitants durent fuir demi-vêtus, devant le sinistre, dans la nuit où tout se faisait terrible, la clameur de la tempête comme le hurlement des flots.

L'établissement de bains du casino est défoncé. La promenade du Mail est encombrée de varech et de galets amenés par les vagues, de même que les quinconces.

Sur la côte

À Marsilly et à Esnandes, la mer a fait rage. Les grottes des Boucholeurs à Côte-Vague et à la Douelle, de même que celle du port d'Esnandes ont été bouleversées. Les pieux et les fascines ont été charriés par les vagues et les "acons" des pêcheurs emportés pêle-mêle sur les vases de l'anse.

À Chatellaillon

Au moment de la marée, la mer démontée a enfoncé en plusieurs points la digue [...] l'eau a envahi les caves d'un grand nombre de maisons ; les pompiers sont employés à les vider.

Au brise-lames, la mer démontée a enlevé une grande partie de la dune et a causé des dégâts matériels importants. Tous les bateaux sont brisés. La route au nord de Chatellaillon est sous l'eau. [...] Le village des Boucholeurs a énormément souffert. Les habitations construites sur la rive ont été inondées.

À Fouras

Le raz de marée a causé des dégâts considérables. Les établissements de bains sont complètement détruits sur la côte nord. Les cabines sont en miettes ; sur la côte sud, les bâtiments sont à moitié effondrés [...] la falaise présente des glissements de rochers.

À la Coue, canots et petites barques ont été jetés à la côte. La route de la Fumée est coupée par endroits. Des terrains sont submergés ; le remblai du chemin de fer arraché. Le mur de soutènement du boulevard s'est effondré sur une longueur de cent mètres. En un mot il s'agit d'un désastre sans précédent.

À Royan

[...] On ne signale aucun accident de personne, mais les dégâts matériels sont très importants. Le baromètre est descendu à 736...

L'OUEST-ECLAIR, quotidien breton

UN TERRIBLE RAZ DE MARÉE RAVAGE LA CÔTE DE FRANCE

Jeudi 10 janvier 1924

Autant que l'on puisse en juger [...] ce raz de marée se serait fait sentir depuis la pointe Saint-Mathieu et Ouessant jusqu'à l'Espagne.

Les dégâts matériels sont considérables et malheureusement des sinistres maritimes sont déjà signalés. Aux Sables d'Olonne notamment un dundee s'est perdu corps et biens.

L'équipage composé de six hommes a été noyé. À La Turballe, un jeune homme a été enlevé par les lames.

Penmarc'h Saint-Guérolé

La flottille a subi de gros dégâts : on compte trente sardiniers et vingt petits bateaux annexes hors d'usage.

Vendredi 11 janvier.

On signale sur la côte sud-ouest d'Angleterre, la perte de la goélette *Adolphe* de Saint-Nazaire, dont le capitaine a disparu.

Près de Saint-Sébastien un vapeur a été coulé. Un vapeur italien aurait également sombré dans le golfe de Gascogne et des radios interceptées [...] apportent les signaux de détresse S.O.S. de nombreux autres navires.

Lundi 14 janvier

[...] On en est donc encore réduit aux conjectures quant à la cause exacte du bouleversement océanique du 9 janvier, bien que l'opinion d'une attraction des flots par une action répétée des tempêtes persistantes depuis plusieurs semaines semble trouver créance...

Bordeaux

Le 9 janvier

Au moment de la marée tout le territoire compris entre Gujan-Mestras et La Hume a été envahi par l'eau du bassin d'Arcachon [...] le niveau de l'eau a atteint une hauteur supérieure à 1,50 m à celle prévue.

La tempête s'est fait sentir à Bordeaux [...] de grands panneaux réclames, de hautes cheminées ont été renversées. Un arbre [...] a été déraciné et, en tombant a cassé les fils électriques des tramways et les fils téléphoniques. »

LA PETITE GIRONDE. 10 janvier 1924.

Soulac : La mer a causé des dégâts aux moyens de défense du front de mer [...] la marée du soir est vigoureuse et quelques chalets seraient en fâcheuse posture.

Le Verdon : L'eau a passé par dessus les digues inondant les jardins et nombre de constructions sur le bord du chenal. Une cabane a été démolie et une quarantaine de pins en bordure de la plage arrachés par l'ouragan [...] on a dû faire évacuer quelques habitants.

La pauvreté de quelques (rares) témoignages recueillis sur ces événements, ne nous ont pas permis d'exploiter ceux-ci. Les personnes interrogées n'ayant pas conservé de souvenirs suffisamment précis ; aussi avons nous consulté pour la rédaction de cet article, les différents journaux, locaux et régionaux, de cette époque.

Après recoupements, il apparaît que ces derniers ont décrit fidèlement l'ampleur et la fureur de cette tempête exceptionnelle qui sévit également sur toute la côte atlantique du Maroc.

Roger Chotard

Notes

1. Finistère
2. Pendant l'hiver 1876-1877, une violente tempête causa des dégâts importants sur nos côtes, notamment sur la rive droite de la Gironde où de nombreux ouvrages furent détruits. La digue de Bréjat, à proximité de Bonne-Anse, résista mais dut être surveillée de près pendant un mois, la moindre avarie entraînant la destruction de l'ouvrage.
3. On a fait remarquer que cette cloche étant mal placée, ses appels ne pouvaient être entendus de loin. Autre carence reprochée, le manque d'éclairage du port ; ce qui gêna considérablement les sauveteurs.
4. Les Autans, hôtel-restaurant riverain du boulevard Garnier.
5. Chantiers maritimes Gauraud, situés à l'extrémité ouest de la conche de Foncillon.
6. Bateau de promenade (propriétaire M. Tudo). Il semble qu'un autre *Ri.Ta.Po.* fut construit par la suite.
7. *Le Journal de Royan*, dimanche 13 janvier.
8. En réalité *Le Vent* avait gagné le large pour éviter d'être jeté à la côte.
9. Paul Métadier inventeur de la "Kalmine" [médicament] et... de la "Charente-Maritime".
10. Une quête effectuée par les paroissiens de l'église Saint-Maurice à Épinal, rapporta 900 francs en faveur des sinistrés du raz de marée de la Charente-Inférieure. Ajoutée à d'autres dons et après répartition, la somme de 350 francs fut attribuée à Notre-dame de Royan. Nous ignorons comment cette somme fut partagée envers les sinistrés royannais.
11. Élections législatives du 11 mai 1924, victoire du Cartel des gauches.
12. Contrairement aux secousses sismiques, qui sont dues à des phénomènes se produisant à l'intérieur du globe, l'agitation microsismique (anciennes secousses microsismiques), est en relation très nette avec la houle des océans et les grandes perturbations atmosphériques (cyclones, typhons). Son observation sert à l'étude et à la prévision des trajectoires des cyclones.